



Christophe PERNAUD

Conseil Immobilier

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES - PROPRIETES - VILLAS - APPARTEMENTS

111, Boulevard de l'océan 44500 LA BAULE

Tél. Cabinet : 02.51.75.02.95 - Mobile : 06.62.85.10.43

Email : christophe.pernaud@free.fr

Site : www.pernaud-immobilier.com

Barème applicable à compter du 11 juillet 2016

TARIF des HONORAIRES

de 1 ^E à 50.000 ^E	10 % TTC
de 50.001 ^E à 150.000 ^E	7 % TTC
de 150.001 ^E à 300.000 ^E	5 % TTC
de 300.001 ^E à 500.000 ^E	4 % TTC
de 500.001 ^E à 1.000.000 ^E	3 % TTC
à partir de 1.000.001 ^E	Forfait à 30.000 TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, calculés en plus du prix net vendeur et s'entendent TVA incluse au taux de 20 %.

Tarifs maximums des prestations.

Fourchettes non cumulables.

Conseil et Evaluation : 100^E TTC/heure.